



UNIVERSITAT D'ANDORRA

## **GUIDE DES STAGES CLINIQUES**

**Pour le tuteur clinique (BINFE)**

École en formation de soins infirmiers  
Centre des sciences de la santé et de l'éducation de l'Universitat  
d'Andorra

**Juin 2025**

## 1. Introduction

Ce guide est un document de référence destiné aux **tuteurs cliniques** des étudiant-e-s en formation pratique dans le cadre du bachelor en soins infirmiers de l'Universitat d'Andorra.

Les stages cliniques permettent à l'étudiant-e d'intégrer les connaissances théoriques et de les mettre en pratique en tenant compte de tous les aspects de la santé de la personne, de la famille et/ou de la communauté : biologique, psychologique, social, spirituel et les relations entre chacun d'eux. L'intégration des connaissances théoriques avec les aptitudes et attitudes spécifiques aux soins infirmiers contribue au développement des compétences des futur-es infirmier-es (pour plus d'informations sur les compétences et les objectifs d'apprentissage, se reporter à l'annexe 1).

Les stages cliniques sont effectués en présentiel au cours de la première, deuxième et troisième année. Leur objectif est de faire connaître différents systèmes de santé, de s'intégrer dans des équipes interdisciplinaires et de découvrir des centres ou des établissements de santé présentant différents niveaux de complexité.

## 2. Modules de stage clinique

Le plan d'études du bachelor en soins infirmiers comporte 6 modules de stage clinique. Chaque module comprend un ou plusieurs stages cliniques dans des domaines différents, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Année	Module	Stage clinique	Domaines
Première	M4 : Stage clinique initial I	SC I	– Soins infirmiers de base
	M5 : Stage clinique initial II	SC II	– Soins infirmiers de base
Deuxième	M8 : Stage clinique intermédiaire I	SC III	– Soins infirmiers en milieu hospitalier et/ou médico-social – Soins infirmiers en maternité et santé des femmes
	M9 : Stage clinique intermédiaire II	SC IV	– Soins infirmiers en gériatrie et gérontologie – Soins infirmiers en soins primaires
Troisième	M13 : Stage clinique avancé I	SC V	– Soins infirmiers en santé communautaire – Soins infirmiers en santé mentale
	M14 : Stage clinique avancé II	SC VI	– Soins infirmiers en soins critiques (soins intensifs, réanimation, urgences ou bloc opératoire) – Soins infirmiers en pédiatrie

**Tableau 1.** Liste de modules, stages cliniques et domaines

Chaque module de stage clinique comprend différentes activités d'évaluation expliquées dans chaque plan d'enseignement :

1. Travaux pratiques (TP) et scénarios cliniques : il s'agit de simulations de basse, moyenne ou haute fidélité qui sont réalisées à l'école, avant d'intégrer les centres et/ou établissements de santé. Il est indispensable d'avoir réussi l'évaluation des acquis d'apprentissage correspondant aux TP et aux scénarios cliniques pour pouvoir se rendre dans les centres et/ou établissements de santé (pour plus d'informations, se reporter à l'annexe 2).
2. Activités d'évaluation à travers le campus virtuel : elles sont composées de : journaux de réflexion, plans de soins, histoires de vie, preuves d'apprentissage, preuves de réflexion et d'activité éducative, entre autres, en fonction du domaine du stage clinique. Elles sont réalisées pendant les stages cliniques. L'évaluation est faite par le tuteur académique, en suivant le guide de chaque activité.
3. Suivi et évaluation du tuteur clinique du centre ou de l'établissement de santé où se trouve l'étudiant-e effectuant le stage clinique. Ils sont réalisés pendant et à la fin du stage par le tuteur clinique.

Les AA (acquis d'apprentissage) et les critères d'évaluation, ainsi que les conditions de validation ou de rattrapage des AA sont présentés en détail dans les plans d'enseignement des modules.

### **3. Stages cliniques**

Lorsque l'étudiant-e effectue un stage clinique dans des centres ou des établissements de santé, il ou elle est encadré-e par un tuteur académique, un tuteur clinique et le responsable de stage clinique. Leurs fonctions sont décrites ci-après :

#### **Responsable de stage clinique**

Un-e enseignant-e de l'école de formation en soins infirmiers assure les fonctions de responsable de stage. Actuellement le responsable de stage est Adrià Archilla ([aarchilla@uda.ad](mailto:aarchilla@uda.ad)). Ses fonctions sont les suivantes :

- Coordonner les tâches entre l'École et les centres ou établissements de santé.
- Planifier les stages cliniques au niveau organisationnel et académique.
- Reprogrammer les jours/heures d'absence des étudiant-e-s pendant les stages, en accord avec l'établissement.
- Coordonner les tuteurs académiques et cliniques.
- Fournir les guides et les liens nécessaires au suivi et aux activités d'évaluation aux tuteurs académiques et cliniques.
- Fournir au tuteur académique :
  - L'accès au campus du module de stage clinique afin qu'il puisse réaliser le suivi des étudiant-e-s. Il y trouvera le plan d'enseignement, le guide de stage clinique pour l'étudiant-e et les guides des activités d'apprentissage.

- La liste des étudiant·e·s assigné·e·s, le centre, le service, la période et les coordonnées du tuteur clinique.
- Guide des stages cliniques pour les tuteurs académiques.
- Fournir au tuteur clinique :
  - La liste des étudiant·e·s assigné·e·s, les dates du stage clinique, le domaine de soins et les coordonnées du tuteur académique.
  - Guide des stages cliniques pour les tuteurs cliniques.
  - Le lien pour évaluer l'étudiant·e selon le stage.
  
- Fournir au centre ou à l'établissement du stage :
  - La liste des étudiant·e·s assigné·e·s, les dates du stage clinique, le domaine de soins et les coordonnées du tuteur académique, afin qu'ils soient informés à l'avance de l'arrivée et puissent situer l'étudiant·e dans le contexte de l'établissement.
  - Les informations nécessaires relatives à la gestion et à l'organisation des stages cliniques.

#### **4. Tuteur clinique**

Chaque étudiant·e se verra attribuer un tuteur clinique (professionnel en soins infirmiers du centre et/ou de l'établissement de santé), qui supervisera son processus d'apprentissage et l'accompagnera dans toutes ses interventions pendant toute la durée de sa pratique clinique. Ce professionnel sera tenu de participer tout au long du processus et d'évaluer l'étudiant·e, en remplissant les fonctions suivantes :

- Accueillir l'étudiant·e au début du stage et l'orienter au sein du centre, de l'établissement de santé et/ou du service. Lui présenter les membres de l'équipe et l'informer du règlement du centre et/ou de l'établissement, ainsi que des mesures de sécurité et de prévention des risques professionnels à suivre.
- Veiller au respect du règlement intérieur de l'étudiant·e (annexe 3).
- Attribuer des responsabilités et évaluer chaque AA de l'étudiant·e en fonction de ses connaissances, aptitudes et attitudes.
- Montrer à l'étudiant·e comment mettre en pratique les connaissances théoriques acquises à l'école.
- Aider l'étudiant·e à planifier et à gérer son temps et ses ressources.
- Aider l'étudiant·e à résoudre les doutes ou les difficultés d'apprentissage qu'il ou elle peut rencontrer tout au long des stages cliniques.
- Aider l'étudiant·e à résoudre les différents problèmes qu'il et elle peut rencontrer au cours de sa période de stage, favorisant ainsi son développement sur le plan professionnel, humain et personnel.
- Veiller à la bonne pratique de l'étudiant·e tout au long de son stage.
- Assurer le suivi quotidien et communiquer au tuteur académique ou au responsable de stage tout incident significatif concernant l'évolution de l'étudiant·e pendant le stage.
- Signaler les absences de l'étudiant·e au tuteur académique ou au responsable de stage clinique, par voie électronique dans les plus brefs délais, afin de pouvoir les reprogrammer si nécessaire.

- Réaliser l'évaluation finale conjointement avec l'étudiant-e, via le lien qui lui sera fourni par le responsable de stage clinique.

## **5. Suivi et évaluation de l'étudiant-e par le tuteur clinique**

Le suivi et l'évaluation de l'étudiant-e par le tuteur clinique consistent en cinq actions :

1. Réaliser un suivi quotidien des attitudes, des capacités générales et des capacités spécifiques de l'étudiant-e, en suivant les indicateurs (Annexe 4). Il doit tenir compte des objectifs d'apprentissage définis par l'école de formation en soins infirmiers et du niveau de compétences de l'année/module correspondant.
2. Discuter chaque semaine avec l'étudiant-e, en lui montrant son évolution et en identifiant les points forts et les points faibles de son processus d'apprentissage. Ce processus de suivi continu aboutit à l'évaluation finale qui sera réalisée, dans la mesure du possible conjointement avec l'étudiant-e, au cours de la dernière semaine de stage.
3. Communiquer au tuteur académique et/ou au responsable de stage tout incident significatif concernant l'évolution de l'étudiant-e.
4. Réaliser l'évaluation des AA correspondants au stage clinique à partir du lien fourni par le responsable de stage.

Si l'étudiant-e ne valide pas les AA de l'évaluation du tuteur clinique, qu'il s'agisse des AA relatifs aux attitudes, aux connaissances et/ou aux aptitudes, l'École est tenue d'organiser une réunion avec l'étudiant-e pour lui communiquer la décision correspondante. Cette décision sera le résultat d'une prise de décision conjointe entre le responsable de stage clinique, le tuteur académique et le tuteur clinique, et entraînera la non-validation du stage clinique.

L'évaluation des stages cliniques par le tuteur clinique se fait uniquement sous forme d'évaluation continue pendant la période de stage.

## Annexe 1

Toutes les compétences, transversales et spécifiques, travaillées dans les modules de stage clinique tout au long du cursus sont détaillées ci-après. Il est entendu que chaque compétence est travaillée à différents niveaux d'acquisition en fonction de la complexité et des connaissances de l'année correspondante.

### Module 4 : SC I

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001 06 : Enregistrer les informations recueillies relatives aux soins de manière continue</p>
<p>BINFE-E003 : Promouvoir des modes de vie sains via des actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'éducation sanitaire dans les différents domaines du système de santé</p> <p>AA : BINFE-E003-04 : Proposer des actions d'éducation sanitaire pour promouvoir la santé, adaptées au contexte</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-03 : Évaluer les besoins individuels fondamentaux de la personne</p>
<p>BINFE-E008 : Respecter les principes et les valeurs éthiques qui régissent la profession et les droits des personnes</p> <p>AA : BINFE-E008-02 : Observer de manière critique comment les éléments du code déontologique de la profession sont appliqués dans la pratique liée au contexte</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-01 : Reproduire les aptitudes techniques et les capacités humaines (psychomotrices, cognitives et comportementales) nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins possibles</p>
<p>BINFE-T002 Compétences de relation interpersonnelle : comprendre les aptitudes à fournir des informations adaptées aux besoins de l'interlocuteur, établir une communication fluide et être capable de travailler dans des équipes interdisciplinaires et en réseau</p> <p>AA : BINFE-T002-01 : Établir une relation adéquate avec l'équipe professionnelle tout en intégrant son propre rôle</p>

## Module 5 : SC II

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001 -07 : Identifier les problèmes de santé et les prioriser en fonction du contexte</p>
<p>BINFE-E003 : Promouvoir des modes de vie sains via des actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'éducation sanitaire dans les différents domaines du système de santé</p> <p>AA : BINFE-E003-05 : Privilégier les actions d'éducation sanitaire pour prévenir la maladie, adaptées au contexte</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-04 : Privilégier les soins infirmiers les plus appropriés pour répondre à des besoins spécifiques</p>
<p>BINFE-E006 : Capacité à communiquer et à établir une relation avec les patients, les familles, les groupes et les communautés</p> <p>AA : BINFE-E006-03 : Observer comment établir une communication adéquate afin de maintenir une relation de confiance entre le professionnel et l'utilisateur</p> <p>AA : BINFE-E006-04 : Établir une communication adéquate afin de maintenir une relation de confiance</p>
<p>BINFE-E008 : Respecter les principes et les valeurs éthiques qui régissent la profession et les droits des personnes</p> <p>AA : BINFE-E008-03 : Utiliser au moins un élément du code déontologique de la profession dans la pratique liée au contexte</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-02 : Réaliser des interventions qui requièrent des aptitudes peu complexes avec l'accompagnement du tuteur</p>
<p>BINFE-E011 : Capacité à diriger, gérer et travailler en équipe selon des critères de qualité</p> <p>AA : BINFE-E011 03 : Mettre en lien les éléments de gestion, qualité et leadership du système de santé</p>
<p>BINFE-T005 Savoir appliquer à la fois l'analyse et la synthèse pour organiser et planifier ses tâches</p> <p>AA : BINFE-T005-01 Participer à la gestion et à l'organisation du travail selon un planning donné, avec l'accompagnement et le soutien du tuteur clinique</p>



## Module 8 : SC III

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001 -09 : Élaborer un plan de soins avec l'accompagnement et la supervision du tuteur</p>
<p>BINFE-E002 Évaluer le processus de soins infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E002-03 Appliquer le processus infirmier</p>
<p>BINFE-E004 Gérer les ressources dans l'application des protocoles et procédures</p> <p>AA : BINFE-E004-03 Gérer les ressources pour appliquer les protocoles et procédures dans un contexte critique</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-05 : Exécuter les soins infirmiers afin de répondre aux besoins identifiés de la personne en situation critique</p>
<p>BINFE-E009 Capacité à comprendre et à appréhender la personne de manière holistique</p> <p>AA : BINFE-E009-04 Agir de manière holistique en fonction de la situation et du contexte de la personne avec le soutien d'un tuteur</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-03 Démontrer, dans un environnement simulé, les aptitudes et capacités humaines (psychomotrices, cognitives et comportementales) nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins possibles avec dextérité et propreté</p> <p>AA : BINFE-E010-04 : Effectuer les interventions qui requièrent des aptitudes moyennement complexes sous la supervision du tuteur clinique, en fonction du contexte</p>
<p>BINFE-T003 Utiliser des stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes, des conflits et des changements dans le milieu du travail</p> <p>AA : BINFE-T003-02 Proposer différentes solutions pour résoudre un problème ou un conflit clairement identifié</p>
<p>BINFE-T005 Savoir appliquer à la fois l'analyse et la synthèse pour organiser et planifier ses tâches</p> <p>AA : BINFE-T005-01 Proposer la gestion et l'organisation du travail selon un planning indicatif, avec l'accompagnement et le soutien du tuteur clinique</p>
<p>BINFE-T010 Orientation qualité</p> <p>AA : BINFE-T010-02 Reconnaître les excellents résultats dans son domaine d'étude et améliorer son travail personnel de façon systématique</p>

## Module 9 : SC IV

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001-09 : Analyser les informations recueillies relatives aux soins de manière ciblée</p>
<p>BINFE-E003 Promouvoir des modes de vie sains via des actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'éducation sanitaire dans les différents domaines du système de santé</p> <p>AA : BINFE-E003-08 Mettre en œuvre les actions d'un projet d'éducation sanitaire pour promouvoir la santé et prévenir les maladies</p>
<p>BINFE-E004 Gérer les ressources dans l'application des protocoles et procédures</p> <p>AA : BINFE-E004-04 Gérer les ressources pour appliquer les protocoles et procédures dans un contexte chronique</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-06 : Exécuter les soins infirmiers afin de répondre aux besoins identifiés de la personne en situation chronique</p>
<p>BINFE-E006 Capacité à communiquer et à établir des relations avec les patients, les familles, les groupes et les communautés</p> <p>AA : BINFE-E006-06 Analyser les techniques de communication utilisées dans un contexte donné</p>
<p>BINFE-E007 Capacité à s'impliquer dans le développement du métier d'infirmier-e</p> <p>AA : BINFE-E007-04 Proposer des interventions infirmières en suivant un modèle de manière justifiée</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-05 : Démontrer, au moyen de scénarios cliniques en classe de simulation, les aptitudes et capacités humaines (psychomotrices, cognitives et comportementales) nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins possibles avec dextérité et propreté</p> <p>AA : BINFE-E010-06 : Effectuer les interventions qui requièrent des aptitudes moyennement complexes sous la supervision du tuteur clinique</p>
<p>BINFE-E011 Capacité à diriger, gérer et travailler en équipe selon des critères de qualité</p>

AA : BINFE-E011-04 Participer à des actions interdisciplinaires à différents niveaux des soins aux personnes

BINFE-T001 Compétence communicationnelle, orale et écrite, au moins dans sa propre langue et en anglais. Cette compétence comprend à la fois la capacité d'analyse et la synthèse du discours

AA : BINFE-T001-02 Communiquer oralement et par écrit des idées de manière appropriée et adapter le discours au public et dans les différentes situations dans le milieu professionnel

BINFE-T002 Compétences de relation interpersonnelle : comprend les aptitudes à fournir des informations adaptées aux besoins de l'interlocuteur, établir une communication fluide et être capable de travailler dans des équipes interdisciplinaires et en réseau

AA : BINFE-T002-02 Interagir de manière fluide dans les activités de l'équipe professionnelle en les enrichissant avec des contributions en accord avec son rôle

BINFE-T004 Compétence en gestion de l'information, ce qui implique de savoir acquérir des capacités de recherche, de gestion et d'utilisation de l'information de manière autonome dans un environnement professionnel

AA : BINFE-T004-02 Approfondir la recherche dans le domaine des soins infirmiers en citant correctement les sources utilisées

## Module 13 : SC V

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001-12 Réaliser un entretien clinique en toute autonomie en communiquant efficacement</p>
<p>BINFE-E002 Évaluer le processus infirmier</p> <p>AA : BINFE-E002-04 Proposer des recommandations d'amélioration en fonction de l'évaluation des acquis du processus infirmier</p>
<p>BINFE-E003 Promouvoir des modes de vie sains via des actions de promotion de la santé, de prévention des maladies et d'éducation sanitaire dans les différents domaines du système de santé</p> <p>AA : BINFE-E003-09 Évaluer les changements de mode de vie et actualiser le projet de santé individualisé</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-08 Évaluer les soins infirmiers prodigués de manière individualisée et autonome, indépendamment du contexte</p>
<p>BINFE-E006 Capacité à communiquer et à établir des relations avec les patients, les familles, les groupes et les communautés</p> <p>AA : BINFE-E006-07 Utiliser la relation thérapeutique dans un contexte simulé</p> <p>AA : BINFE-E006-08 Évaluer la relation thérapeutique et l'adapter au contexte</p>
<p>BINFE-E007 Capacité à s'impliquer dans le développement du métier d'infirmier-e</p> <p>AA : BINFE-E007-06 Assumer la responsabilité des fonctions infirmières en fonction des domaines de l'exercice professionnel</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-07 Démontrer, au moyen de scénarios cliniques en classe de simulation, les aptitudes et capacités humaines (psychomotrices, cognitives et comportementales) nécessaires pour prodiguer les meilleurs soins possibles en toute autonomie</p>
<p>BINFE-E011 Capacité à diriger, gérer et travailler en équipe selon des critères de qualité</p> <p>AA : BINFE-E011-06 Proposer des recommandations fondées en matière de leadership adaptées au contexte</p>

BINFE-T001 Compétence communicationnelle, orale et écrite, au moins dans sa propre langue et en anglais. Cette compétence comprend à la fois la capacité d'analyse et la synthèse du discours

AA : BINFE-T001-03 Communiquer oralement et par écrit des idées de manière appropriée et adapter le discours au public et dans les différentes situations dans le contexte académique et professionnel

BINFE-T002 Compétences de relation interpersonnelle : comprend les aptitudes à fournir des informations adaptées aux besoins de l'interlocuteur, établir une communication fluide et être capable de travailler dans des équipes interdisciplinaires et en réseau

AA : BINFE-T002-03 S'impliquer activement dans une équipe de travail en apportant des améliorations

BINFE-T005 Savoir appliquer à la fois l'analyse et la synthèse pour organiser et planifier ses tâches

AA : BINFE-T005-03 Décider la gestion et la planification du travail de manière autonome

BINFE-T011 Engagement envers la culture démocratique et les objectifs de développement durable

AA : BINFE-T011-03 Proposer des actions qui favorisent le développement durable dans sa pratique professionnelle (travail de fin de bachelor ou stages)

## Module 14 : SC VI

Compétence et acquis d'apprentissage (AA)
<p>BINFE-E001 : Appliquer le processus infirmier en fournissant des soins individualisés au moyen de l'évaluation, la collecte de données et la formulation de problèmes et de diagnostics infirmiers</p> <p>AA : BINFE-E001-11 Exécuter le plan de soins de manière autonome</p> <p>AA : BINFE-E001-13 Effectuer un entretien clinique en adoptant une approche systémique</p>
<p>BINFE-E002 Évaluer le processus infirmier</p> <p>AA : BINFE-E002-05 Faire le suivi du processus infirmier en évaluant les acquis</p>
<p>BINFE-E004 Gérer les ressources dans l'application des protocoles et procédures</p> <p>AA : BINFE-E004-06 Déléguer les tâches appropriées en fonction des ressources</p>
<p>BINFE-E005 : Prendre soin des personnes dans des situations spécifiques</p> <p>AA : BINFE-E005-09 : Exécuter les soins infirmiers afin de répondre aux besoins identifiés de la personne en situation critique</p> <p>AA : BINFE-E005-10 : Vérifier les soins infirmiers réalisés afin de répondre aux besoins de la personne en situation critique de manière fondée</p>
<p>BINFE-E007 Capacité à s'impliquer dans le développement du métier d'infirmier-e</p> <p>AA : BINFE-E007-07 Effectuer des interventions infirmières en suivant un modèle infirmier</p>
<p>BINFE-E009 Capacité à comprendre et à appréhender la personne de manière holistique</p> <p>AA : BINFE-E009-05 Agir de manière holistique en fonction de la situation et du contexte de la personne en toute autonomie</p>
<p>BINFE-E010 : Capacité à utiliser de manière adéquate les aptitudes et les activités pour fournir les meilleurs soins possibles</p> <p>AA : BINFE-E010-08 Exécuter les interventions qui requièrent des aptitudes plutôt complexes de manière autonome, avec l'accompagnement du tuteur clinique.</p>
<p>BINFE-T003 Utiliser des stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes, des conflits et des changements dans le milieu du travail</p> <p>AA : BINFE-T003-03 Choisir la meilleure solution à un problème dans des situations complexes avec cohérence, discernement et assurance</p>

## Annexe 2

Travaux pratiques	1re année	2e année		3e année	
	SC I-II	SC III	SC IV	SC V	SC VI
Lavage de mains et enfilage de gants					
Hygiène de l'adulte					
Réfection des lits					
Changements de position					
Mobilisations					
Électrocardiogramme					
Soins simples					
Bandages					
Lavements					
Calculs de dose					
Administration des médicaments					
Paramètres vitaux et examen physique					
Prises de sang					
Glycémie capillaire					
Sondage vésical					
Sondage naso-gastrique					
Pose d'un cathéter veineux périphérique					
Soins approfondis					
Gazométrie artérielle					
Hémoculture					
Contrôle pré-transfusionnel et transfusions sanguines					
Soins respiratoires					
Calculs de dose spécifiques des malades critiques					
Introduction au cathétérisme veineux central échoguidé					
Pose et suture de cathéters artériels					
Soins de drainage pleural					
Initiation à la voie intra-osseuse					
Voie aérienne : aspiration des sécrétions, hygiène bucco-dentaire et soins des tubes endotrachéaux.					
Voie aérienne : séquence d'intubation					
Voie aérienne difficile : dispositifs supraglottiques et cricothyrotomie					
Contention verbale et mécanique					
Hygiène du nouveau-né					
Soins du cordon ombilical					

Liste de techniques et procédures

## Annexe 3

### Règlement des étudiant·e·s en stage clinique

1. La participation aux séances de TP et aux scénarios cliniques à l'école et aux journées de mise en situation réelle dans le centre ou établissement de santé est obligatoire. Un registre des présences est tenu par le tuteur clinique et le responsable de stage. Si l'étudiant·e ne peut pas y assister, il ou elle doit en informer le tuteur clinique et le responsable de stage clinique.
  - a. Le nombre maximum de jours d'absence motivée est de 1 par stage clinique.
  - b. L'absence doit être justifiée et la justification sera validée par le responsable du stage. Si l'absence est validée, elle peut être rattrapée le jour convenu entre l'école et le centre ou l'établissement de santé. Si l'absence n'est pas autorisée ou dépasse le nombre maximum de jours autorisés, le module ne sera pas validé. Les motifs acceptés comme absences justifiées sont la maladie, les formations courtes dans le domaine de la santé préalablement autorisées, le décès d'un membre de la famille proche et la représentation du pays. Le rattrapage des jours peut s'effectuer de la manière suivante :
    - Option 1 : pendant le stage au cours duquel les absences ont eu lieu, en augmentant le nombre de jours ou d'heures.
    - Option 2 : pendant le stage suivant, s'il y en a un, en augmentant le nombre de jours ou d'heures.
    - Option 3 : au terme de tous les stages de l'année, en augmentant le nombre de jours ou d'heures.
2. Le calendrier et l'horaire établis lors de la planification seront respectés, en tenant compte des jours fériés de la localité/du centre en question. Indépendamment des jours fériés locaux, le nombre total d'heures de stage de chaque période doit être respecté.
3. La ponctualité à l'entrée et à la sortie du centre ou de l'établissement de santé est obligatoire. Si l'étudiant·e ne peut arriver à l'heure, il ou elle doit en informer le tuteur clinique et le tuteur académique.
  - a. Un retard de 30 minutes équivaut à une absence d'une journée de stage. Si le motif est justifié, l'étudiant·e la rattrape aux jours convenus entre l'école et le centre ou l'établissement de santé.
  - b. Si l'absence n'est pas justifiée, elle sera considérée comme une absence et le stage clinique ne sera pas validé.
4. Si, une fois le stage commencé, l'étudiant·e a besoin de modifier son planning ou son emploi du temps de manière justifiée, il ou elle doit en informer son responsable de stage. Le responsable de stage sera tenu de replanifier si nécessaire.
5. L'étudiant·e doit se présenter au centre ou à l'établissement de santé en donnant une bonne image professionnelle : l'uniforme de l'Universitat d'Andorra et le badge d'identification comme étudiant·e stagiaire de l'Universitat d'Andorra. Pendant le stage

clinique, l'étudiant-e portera : cheveux attachés, ongles courts et sans vernis, pas de bagues ou autres bijoux sur les mains, pas de grandes boucles d'oreille, collier ou piercing susceptibles d'entraver les règles d'hygiène et la communication avec la personne. Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de confort, il convient de prévoir des chaussures confortables et qui maintiennent les pieds. Le port de l'uniforme doit être limité aux heures de stage.

6. L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant le temps de stage.
7. Il est interdit de diffuser sur les réseaux sociaux des images et des vidéos contraires à l'éthique professionnelle et aux règles de protection des données et au consentement éclairé du centre ou de l'établissement où se déroule le stage.
8. L'étudiant-e doit respecter le règlement spécifique et de sécurité, les horaires et le calendrier du centre ou établissement de santé où il ou elle effectue son stage. La pause et/ou la pause repas (petit-déjeuner/déjeuner/goûter/dîner) doit être coordonnée avec le tuteur clinique.
9. L'étudiant-e doit adopter une attitude et un comportement respectueux et utiliser un langage approprié vis-à-vis du patient, de la famille, des accompagnants et des professionnels, à tout moment et tout au long des stages cliniques.
10. L'étudiant-e doit communiquer oralement et par écrit dans la langue du pays où le stage a lieu.
11. L'étudiant-e doit informer le tuteur académique de toute difficulté rencontrée dans le centre ou établissement de santé.
12. L'étudiant-e doit respecter le Code de déontologie de la profession, le secret professionnel et la confidentialité des données, pendant et après le stage. En cas de non-respect, la Responsable de l'école, conjointement avec le tuteur académique et le tuteur clinique, évaluera la situation et ses répercussions.
13. En cas de piqûre accidentelle ou de contact avec des liquides biologiques contaminés, l'étudiant-e doit suivre les étapes et les modalités du protocole indiqué (annexe 3).
14. L'étudiant-e ne résidant pas en Andorre doit disposer du permis d'études et de recherche qu'il ou elle doit demander auprès du Service de l'immigration ([lien](#)).
15. L'étudiant-e doit fournir les documents requis par le centre afin de pouvoir commencer ses stages (certificat de vaccination, casier judiciaire, certificat attestant l'absence de condamnation pour des délits à caractère sexuel, etc.).

Le non-respect d'un ou plusieurs aspects du règlement peut entraîner la non-validation du stage clinique.



UNIVERSITAT D'ANDORRA

**Universitat d'Andorra**  
**Plaça Germandat, 7**  
**AD600 Sant Julià de Lòria**  
**Andorra**

**Tél. : (+376) 743 000**  
**Fax : (+376) 743 043**  
**E-mail : [uda@uda.ad](mailto:uda@uda.ad)**  
**[www.uda.ad](http://www.uda.ad)**